

INDICATEURS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2010

(en 1000 DT)

Période	1 er trimestre 2010	1 er trimestre 2009	au 31 Mars 2010	au 31 Mars 2009	au 31 Décembre 2009 (1)
1- Produits d'exploitation bancaires	73 757	62 430	73 757	62 430	272 637
• Intérêts	53 711	43 610	53 711	43 610	199 414
• Commissions en produits	10 056	8 719	10 056	8 719	37 828
• Revenus du portefeuille commerciaux & opérations financières	3 759	2 943	3 759	2 943	13 895
• Revenus du portefeuille d'investissement	6 231	7 158	6 231	7 158	21 500
2- Charges d'exploitation bancaires	35 604	31 719	35 604	31 719	132 063
• Intérêts encourus	34 426	30 432	34 426	30 432	127 719
• Commissions encourues	750	497	750	497	3 824
• Autres charges	428	790	428	790	520
3-Produit net bancaire	38 153	30 711	38 153	30 711	140 574
4- Autres produits d'exploitation	408	401	408	401	1 614
5- Charges opératoires	12 646	11 403	12 646	11 403	47 286
Dont:					
• Frais de personnel	9 982	8 941	9 982	8 941	36 374
• Charges générales d'exploitation	2 664	2 462	2 664	2 462	10 912
6- Structure du Portefeuille	-	-	607 828	523 459	564 543
• Portefeuille- titres commercial	-	-	141 177	112 940	114 251
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	466 651	410 519	450 292
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	3 244 384	2 491 791	2 960 102
8- Encours des dépôts	-	-	3 388 385	2 676 503	2 962 233
Dont:					
• Dépôts à vue	-	-	855 739	644 984	815 888
• Dépôts d'épargne	-	-	459 160	390 589	451 804
• Dépôts à terme	-	-	1 990 538	1 557 559	1 611 689
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	82 948	83 370	82 852
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	371 912	298 493	374 580
10- Capitaux propres (2)	-	-	351 190	304 340	305 811

(1) Définitif en cours de certification

(2) Les capitaux propres sont publiés hors résultats de la période.

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés par des SICARs, des participations avec conventions de rétrocession, des obligations, des BTA, et des créances sur l'Etat tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre décembre 2009 et mars 2010 :

L'activité demeure soutenue avec une croissance des crédits dans tous les secteurs d'activité. Les crédits à la clientèle apparaissant au bilan ont enregistré une augmentation de 284,3 millions de dinars ou 9,6%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une hausse de 426,2 millions de dinars ou 14,4% réalisée notamment au niveau des placements à terme.

AMEN BANK

Au cours des trois mois de 2010

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 11,3 millions de dinars ou 18,1% par rapport à la même période en 2009 sous l'effet d'une hausse des crédits, partiellement compensée par les effets de la baisse des taux d'intérêt en dinars et en devises.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 3,9 millions de dinars ou 12,2%. Cette hausse s'explique par l'accroissement des encours moyens des dépôts, partiellement atténuée par la baisse des taux d'intérêt en dinars et en devises.

Pour la même période, le Produit Net Bancaire a atteint 38,1 millions de dinars contre 30,7 millions de dinars à fin mars 2009, soit une augmentation de 7,4 millions de dinars ou 24,2%.

Ouverture d'agences

Au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2010, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau avec l'entrée en exploitation, de 4 nouvelles agences :

- Sfax ceinture
- El jem
- Ezzahra
- Menzel Bourguiba